

## Correspondance avec le secteur privé (ROME)

- *Catégorie professionnelle (CP)*
- *Domaine professionnel (DOM)*
- *Emploi/métier (E/M)*

- CP 23 Professionnels de l'intervention sociale, du développement local et de l'emploi
- DOM 232 Professionnels de l'intervention socio-économique
- E/M 23211 Conseiller en développement local

## METIER

<b>Autres appellations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller, animateur, coordonnateur en projets transfrontaliers, européens et internationaux</li> <li>• Responsable des affaires transfrontalières, européennes et internationales</li> <li>• Chef de projet, chargé de mission coopération territoriale européenne, coopération décentralisée</li> </ul>
<b>Emplois liés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de projet Europe (08/B/08)</li> <li>• Responsable en ingénierie transfrontalière (09/B/08)</li> <li>• Responsable des relations internationales (10/B/08)</li> </ul>
<b>Facteurs d'évolution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redéfinition des programmes de financement de l'Union européenne et de la coopération décentralisée</li> <li>• Développement des politiques de solidarités transnationales ; structuration d'ensembles territoriaux contigus (arcs atlantique, latin, méditerranéen, etc.) et non contigus (approche transnationale)</li> <li>• Impact croissant de la législation et des politiques communautaires sur le champ d'action des collectivités</li> <li>• Développement des problématiques d'euro-citoyenneté et de mondialisation</li> <li>• Développement de la compétence d'ingénierie et de financement de projets dans un contexte financier tendu</li> <li>• Développement des dispositifs de contractualisation et d'appui aux territoires</li> <li>• Développement des organisations transversales et des logiques de coopération</li> </ul>
<b>Définition</b>	Met en œuvre, dans une dynamique de développement territorial, les orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique transfrontalière, européenne et de coopération internationale. Apporte aux services opérationnels de la collectivité et aux partenaires locaux, une assistance technique au montage de projets de portée européenne et internationale dont il contribue à favoriser l'émergence
<b>Situation fonctionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région, structure intercommunale, département, commune</li> <li>• Rattaché à la direction des affaires européennes et internationales, de la coopération décentralisée, du développement économique, de l'emploi, de l'aménagement du territoire</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail en bureau ; déplacements fréquents en France et à l'étranger en fonction des projets de la collectivité</li> <li>• Pratique d'une ou plusieurs langues étrangères appliquées</li> <li>• Horaires irréguliers, avec une amplitude variable en fonction des obligations de service public</li> <li>• Disponibilité</li> </ul>
<b>Spécialisations/Extensions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par types d'intervention et/ou de programme ; par secteur géographique</li> <li>• Par types de financements et de dispositifs : fonds structurels, programmes communautaires</li> <li>• En fonction des interlocuteurs : interface entre la Commission européenne et le niveau local ; lobbying auprès des institutions européennes à Bruxelles, des services de l'Etat, des autres collectivités européennes</li> </ul>

## METIER

<b>Autonomie et responsabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relative autonomie dans l'organisation de son travail</li> <li>• Garant de la conformité des dossiers et des procédures de gestion des projets transfrontaliers, européens et internationaux</li> <li>• Définition, suivi et évaluation des missions par la direction générale et le supérieur hiérarchique</li> <li>• Le non-respect des procédures dans le cadre d'un dépôt de projet peut entraîner le rejet de celui-ci et des contentieux ; une conduite hasardeuse des projets peut avoir une incidence sur l'image de la collectivité</li> </ul>
<b>Relations fonctionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échanges permanents d'informations entre chargés des relations extérieures</li> <li>• Relations avec les élus et la direction générale</li> <li>• Relations permanentes avec l'ensemble des services de la collectivité, voire avec d'autres collectivités</li> <li>• Relations suivies avec les services de l'Etat, les institutions nationales et européennes, les représentations internationales</li> <li>• Relations avec les acteurs locaux de la vie économique, sociale, les organisations non gouvernementales et les organismes de financement et de développement</li> <li>• Relations permanentes avec les réseaux professionnels, les centres de ressources</li> <li>• Représentation de la collectivité auprès des institutions et délégations étrangères, des partenaires</li> </ul>
<b>Moyens techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technologies de l'information et de la communication, presse spécialisée, fonds documentaire</li> </ul>
<b>Cadre statutaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie : A</li> <li>• Filières : Administrative, Technique</li> <li>• Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Administrateurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux</li> </ul>
<b>Conditions d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie</li> </ul>

## ACTIVITES

<b>Activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance et conseil dans la définition et la mise en œuvre des projets stratégiques de la collectivité en matière de relations transfrontalières européennes et internationales</li> <li>• Pilotage, instruction et accompagnement des projets</li> <li>• Développement et animation de la contractualisation et des partenariats</li> <li>• Communication et promotion des projets et programmes d'actions de la collectivité</li> <li>• Veille et information sectorielle</li> </ul>
<b>Activités spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre des fonds structurels : aide à l'élaboration et à la négociation du Docup</li> <li>• Conseil et formation</li> </ul>

## COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
<b>Assistance et conseil dans la définition et la mise en œuvre des projets stratégiques de la collectivité en matière de relations transfrontalières européennes et internationales</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir un diagnostic des dispositifs et acteurs présents sur le champ des relations européennes et internationales de la collectivité</li> <li>• Articuler la stratégie de développement territorial de la collectivité avec les programmes et schémas de développement européens et/ou de coopération décentralisée</li> <li>• Construire des argumentaires techniques dans la négociation des programmes/partenariats/projets européens et internationaux</li> <li>• Traduire les orientations politiques en plans d'action</li> <li>• Alerter la collectivité sur les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents à une stratégie ou à un projet</li> <li>• Evaluer la faisabilité des projets engagés par la collectivité</li> <li>• Planifier les ressources (financières, techniques, juridiques, humaines) nécessaires aux interventions de la collectivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques et dispositifs d'intervention de l'Union européenne</li> <li>• Enjeux, évolutions et cadre réglementaire de la coopération décentralisée</li> <li>• Spécificités européennes et internationales ; systèmes d'administration et d'action publique locale ; interculturalité</li> <li>• Statut spécifique de la coopération territoriale des régions ultrapériphériques</li> <li>• Ingénierie de projet</li> <li>• Instances et processus de décision</li> </ul>
<b>Pilotage, instruction et accompagnement des projets</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer et répondre à des appels à projet</li> <li>• Conseiller et orienter les porteurs de projets sur les démarches à suivre</li> <li>• Sensibiliser et informer les services sur les conditions d'éligibilité des projets</li> <li>• Accompagner les services dans le montage technique et financier des projets de la collectivité</li> <li>• Instruire et suivre les demandes de subventions</li> <li>• Élaborer les délibérations et les actes nécessaires à la prise de décision des élus et à la contractualisation de projets</li> <li>• Superviser l'évaluation des projets, à différents moments et conformément aux cahiers des charges</li> <li>• Exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures</li> <li>• Encourager et développer la capitalisation des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modes de conventionnement et de contractualisation</li> <li>• Finances publiques, règlements d'attribution des aides publiques</li> <li>• Modes d'attribution des fonds européens</li> <li>• Spécificités des appels à projets européens et nationaux</li> <li>• Techniques et système d'évaluation dans le cadre européen et international</li> </ul>

## COMPETENCES

## Savoir-faire

## Savoirs

**Développement et animation de la contractualisation et des partenariats**

- Rechercher des solidarités territoriales pertinentes
- Synthétiser les attentes et besoins des partenaires et organiser la validation « consensuelle » des projets
- Organiser et animer des comités de pilotage, des groupes techniques, des commissions thématiques et territoriales, des groupes interinstitutionnels de réflexion
- Organiser l'information des partenaires sur les engagements et les dispositifs de la collectivité
- Favoriser les échanges d'expériences et la constitution des réseaux

- Approches culturelles et politiques des partenaires
- Principes et techniques de lobbying
- Réseaux institutionnels et professionnels
- Dispositifs et techniques d'écoute et de concertation

**Communication et promotion des projets et programmes d'actions de la collectivité**

- Contribuer à définir le positionnement et la stratégie d'image de la collectivité
- Développer une stratégie de communication institutionnelle
- Concevoir et organiser des événements promotionnels autour des projets
- Développer des relations avec les médias
- Rédiger des communiqués
- Développer et mobiliser un réseau relationnel

- Marketing territorial
- Techniques de négociation et de communication
- Modes de fonctionnement des médias
- Centres ressources sur la coopération
- Technologies de l'information et de la communication

**Veille et information sectorielle**

- Rechercher des informations stratégiques (politiques, programmes, législation) sur l'Europe et l'international
- Analyser l'incidence des évolutions politiques et juridiques sur les projets de la collectivité
- Organiser et déployer des dispositifs de recueil et de diffusion des informations
- Mobiliser une expertise technique et un réseau de partenaires relais
- Sensibiliser et former aux enjeux européens et internationaux

- Méthodes d'analyse de données
- Méthodes et outils de l'analyse prospective
- Centres de ressources
- Ingénierie de formation, principes de pédagogie